

JUILLET 2025



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

SOUTENONS LES PROJETS ÉCORESPONSABLES DANS
LA MRC

Saine gestion des matières résiduelles

ÉCRIT PAR LEVENTE-CHARLES BOCZ, PHOTOS DE LA MRC

La MRC du Val-Saint-François est fière de soutenir, par l'entremise de son Fonds écoresponsable, le projet d'amélioration de la gestion des matières résiduelles mis en œuvre par le restaurant Le Moulin, situé à Windsor.

Depuis quelque temps, l'entreprise souhaitait bonifier ses pratiques de gestion environnementale, notamment en mettant en place des stations de tri pour permettre aux employés de trier efficacement les déchets générés au quotidien, dans le but de réduire la quantité de matières destinées à l'enfouissement.

Le restaurant a ainsi entrepris les démarches nécessaires, incluant l'aménagement pour l'installation d'un conteneur extérieur dédié à la collecte sélective (recyclage) ainsi que l'acquisition de bacs pour la collecte des matières compostables. Des stations de tri intérieur ont également été aménagées, tant pour le personnel que pour la clientèle, afin de faciliter le tri à la source et d'améliorer la performance environnementale de l'établissement.

Pour concrétiser ce projet, le restaurant Le Moulin a bénéficié d'une contribution de 1 366 \$ du Fonds écoresponsable.



Le propriétaire de l'établissement, M. Ishan Adelyar, a tenu à souligner l'appui reçu : « Nous remercions la MRC d'avoir accordé cette subvention à notre entreprise et de nous avoir aidés à instaurer un système de tri des matières résiduelles. J'espère que les efforts de nos employés contribueront positivement à l'environnement et aux centres de tri. Nos employés sont conscients de la cause et ils s'assureront de faire de leur mieux pour déposer la bonne matière au bon endroit. »

La MRC remercie également les partenaires du Fonds, la Fondation Familiale Trottier et la Caisse Desjardins du Val-Saint-François, qui rendent possible cet appui.